

Lâcheté à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique

Rod Taylor

Chef, PHC Canada

La semaine dernière, nous avons été témoins d'une démonstration honteuse d'intimidation et de lâcheté politique à Victoria. Intimidation de la part des députés néo-démocrates majoritaires et de leurs camarades partageant les mêmes idées, et lâcheté de la part des conservateurs de la Colombie-Britannique, qui ont abandonné leurs postes plutôt que de débattre de la motion présentée par la députée Rohini Arora.¹

Sa motion, la motion 38, se lisait comme suit : « Que la Chambre condamne les opinions intolérantes de l' « Association for Reformed Political Action (ARPA), » notamment sa discrimination néfaste envers les personnes transgenres, sa conviction que l'homosexualité est « immorale » et son objectif politique explicite de restreindre l'accès à l'avortement en Colombie-Britannique. »²

Il faut d'abord se demander pourquoi une telle motion est présentée. Il n'est pas si courant que l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique prenne le temps de condamner diverses organisations au hasard. La dernière fois que j'ai remarqué une telle motion, c'était lorsque l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique, dominée par la gauche, a voté pour condamner le convoi de la liberté... bien après le départ des camionneurs d'Ottawa.³ Je me souviens m'être demandé : « Pourquoi ? » Après la démonstration honteuse de force brute déclenchée par l'ancien Premier Ministre Trudeau et son recours illégal et injustifié à la Loi sur les mesures d'urgence, pourquoi les députés provinciaux de la Colombie-Britannique voudraient-ils afficher leur ignorance en exprimant leur indignation mal informée et en accusant des camionneurs patriotes d'intentions sinistres ? J'ai alors conclu que leurs propos belliqueux et hostiles visaient à détourner l'attention des électeurs, des contribuables et de tous les citoyens de l'incapacité de leurs représentants élus à résoudre les problèmes sociaux et économiques.

La tentative de coup de pied dans le mur de la semaine dernière n'a fait que répéter la même chose. Des militants de gauche ont réclamé une posture moralisatrice du NPD sur – bien sûr – leur sujet favori et lassant : le genre. La motion présentée par Mme Arora visait à discréditer le plaidoyer constant et mesuré de l'ARPA en faveur de la protection de la vie humaine innocente, de l'importance et de la pertinence de la famille traditionnelle, de l'urgence de protéger les enfants et les jeunes de l'idéologie du genre et des transitions médicales irréversibles et des traitements hormonaux perturbateurs qui en découlent.

Lorsque les députés du NPD se donnent en spectacle sur la question du genre, ils ne font que séduire leur base et espèrent recruter la prochaine promotion des écoles publiques de la Colombie-Britannique, endoctrinée année après année dans un mélange de sensibilités identitaires centré sur la communauté LGBTQ et financé par les contribuables, qui fait office d'éducation en 2025. Autrement dit, sans surprise, les députés du NPD sont des socialistes qui cherchent à briser les valeurs traditionnelles en matière de sexualité, d'économie et de liberté d'expression. Pour eux et leurs camarades du Parti vert, condamner une organisation dont les membres exercent leur droit, garanti par Dieu et par la Charte, de s'exprimer librement sur des enjeux sociaux importants ne devrait surprendre personne.

Ce qui est surprenant, voire choquant, c'est que John Rustad, chef de l'opposition conservatrice de la Colombie-Britannique, use de son pouvoir sur son caucus en déclin pour les faire tous quitter la Chambre, plutôt que de défendre l'ARPA, la liberté d'expression et les valeurs familiales traditionnelles. Il est tout aussi choquant que ses députés, dont certains partagent les valeurs de l'ARPA, se laissent intimider, d'abord par le NPD, puis par leur propre chef.

La liberté d'expression vaut-elle la peine d'être défendue ? Sinon, nous n'avons pas besoin de Charte, de tribunaux, de journaux, de radio ou d'Internet. Et nous n'avons certainement pas besoin de représentants élus qui quittent la salle lorsque des sujets controversés sont abordés.

La liberté d'expression a été gravement violée à deux reprises lundi dernier. D'abord par la majorité néo-démocrate et ses camarades socialistes, qui estimaient que leurs opinions rigides et erronées sur la sexualité humaine, l'avortement et la moralité étaient si importantes que quiconque ose exprimer son désaccord devait être publiquement condamné. Il ne fait aucun doute que, si on leur en donnait la possibilité, des organisations comme l'ARPA, Real Women, Campaign Life Coalition et Turning Point seraient interdites. Mais il y a aussi cette fâcheuse Charte qui garantit aux Canadiens le droit à la liberté d'expression.⁴

La deuxième atteinte à la liberté d'expression me préoccupe encore plus. Il s'agit de l'ordre donné par M. Rustad à ses députés de quitter la salle et de s'abstenir de prendre la parole ou de voter contre la motion 38. La rumeur court qu'il ne voulait pas exposer les divisions au sein de son parti en les laissant s'exprimer publiquement sur la liberté d'expression, les valeurs familiales, etc. Il a déclaré qu'il ne participerait pas à une diversion aux enjeux importants pour lesquels lui et tous les députés de la Colombie-Britannique ont été élus. Je dis que si la liberté d'expression n'est pas une question à laquelle on ne peut résister, aucun enjeu ne mérite cette distinction. Car si les députés refusent de défendre ce droit, s'ils sont prêts à se soumettre docilement aux réticences de leur chef sur cette question, nous n'avons pas besoin de 93 députés. Autant avoir un dictateur général, qui décidera de ce qui est bon pour nous tous.

Je tiens à saluer les trois députés qui sont restés à la Chambre et qui ont voté contre cette motion odieuse visant à condamner des innocents : Dallas Brodie, Tara Armstrong et Jordan Kealy. Il n'est pas surprenant qu'ils défendent la liberté d'expression et l'indépendance de pensée ; après tout, c'est pourquoi ils n'ont pas pu rester au Parti conservateur de la Colombie-Britannique. Ils trouvaient le style autoritaire de John Rustad trop oppressif.

À ces conservateurs de la Colombie-Britannique qui ont obéi aux ordres et quitté la Chambre pendant ce débat, je tiens à vous encourager à repenser vos priorités et à comprendre pourquoi vous avez voulu siéger comme députés de la Colombie-Britannique. Plaire à votre chef est bien moins important que de défendre une cause juste en toute bonne conscience. C'est pour cela que les gens vous ont élu. L'avenir de la civilisation est menacé lorsque quelques-uns au sommet peuvent contrôler les paroles et les actions des autres.

Le Parti de l'Héritage Chrétien du Canada⁵ et le Parti de l'Héritage Chrétien de la Colombie-Britannique⁶ soutiennent l'ARPA et ses efforts pour défendre la vie, la famille et la liberté.

Notes de bas de page

¹ arpacanada.ca/articles/arpa-condemned-in-the-bc-legislature/

² www.leg.bc.ca/parliamentary-business/overview/43rd-parliament/1st-session/votes-and-proceedings/v251006.htm

³ tnc.news/2023/04/18/bc-mlas-freedom-convoy/

⁴ [en.wikipedia.org/wiki/Canadian_Charter_of_Rights_and_Freedoms#/media/File:Canadian_Charter_of_Rights_and_Freedoms_\(English\).jpg](http://en.wikipedia.org/wiki/Canadian_Charter_of_Rights_and_Freedoms#/media/File:Canadian_Charter_of_Rights_and_Freedoms_(English).jpg)

⁵ www.chp.ca/fr/

⁶ www.chpbc.ca

Parti de l'Héritage Chrétien du Canada

chp.ca/fr/accueil • NationalOffice@chp.ca • 1-888-VOTE-CHP (868-3247)

PO Box 4958, Station E, Ottawa, Ontario K1S 5J1

Autorisé par l'agent principal du Parti de l'Héritage Chrétien du Canada et peut être copié.